

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 30/2023

Séance du 20 décembre 2023 - 11h00

## Programmation 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre à 11h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 13 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Gilardeau, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;  
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;  
Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Jean PROU (visio-conférence) et Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAUSecrétaire de séance : Thierry LESAUVAGE

La programmation 2024 est présentée aux membres du comité syndical.

L'objectif du travail réalisé en interne avec les équipes mais également avec les partenaires financiers est d'aboutir à une programmation adaptée aux capacités de réalisation du Forum sur les plans techniques et financiers.

Les partenaires financiers et les montants sollicités pour 2024 sont :

<i>Cotisation Région Nouvelle-Aquitaine</i>	93 149,00 €
<i>Cotisation Département Charente-Maritime</i>	20 000,00 €
<i>Cotisation Ville de Rochefort</i>	45 735,00 €
<i>Cotisation UNIMA</i>	7 622,00 €
<i>Cotisation CDA Rochefort-Océan</i>	7 622,00 €
<i>Cotisation Chambre agriculture 17</i>	7 920,00 €
<i>Office Français de la Biodiversité</i>	340 376,00 €
<i>Ministère de la Transition Ecologique</i>	140 444,00 €
<i>Agence de l'Eau Adour-Garonne</i>	207 979,00 €
<i>Agence de l'Eau Loire-Bretagne</i>	172 991,00 €
<i>Agence de l'Eau Seine-Normandie</i>	136 514,00 €
<i>Agence de l'Eau Artois-Picardie</i>	51 244,00 €
<i>Subvention Région Nouvelle-Aquitaine</i>	50 000,00 €

Région Bretagne	24 924,00 €
DREAL Nouvelle Aquitaine	25 500,00 €
DREAL Bretagne	48 547,00 €
DREAL Pays de Loire	30 064,00 €
DREAL Normandie	25 000,00 €
DREAL Haut de France	23 449,00 €
Département Finistère	93 000,00 €
Département Ille et Vilaine	32 506,00 €
Subvention Département Charente-Maritime	6 000,00 €
Département de la Vienne	5 764,00 €
CDA du Pays de Saint-Omer	10 000,00 €
Université de La Rochelle	4 421,00 €
Fonds Européens	37 859,00 €
INRAE	5 634,00 €

**Décision du Comité Syndical**

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- de valider la programmation 2024 telle que présentée dans le tableau ci-dessus,
- de solliciter les subventions auprès des financeurs présentés dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le président à signer les conventions et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

**Votes :**


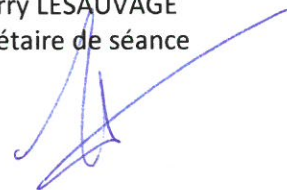
Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,  
p/o le Président :  
Rémi JUSTINIEN  
Vice-Président

Thierry LESAUVAGE  
Secrétaire de séance

**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2023 \_ \_ \_ \_ \_

**Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2023**